



OFFRE D'EMPLOI

L'ASBL Accueil et Solidarité fait partie du secteur associatif non-marchand et s'inscrit dans le réseau médico-social de la Mutualité Chrétienne de la Province de Namur.

Elle propose des lits de maisons de repos, des lits de maisons de repos et de soins, des lits de court-séjour, des résidences-services, des places en centre de soins ou d'accueil de jour ainsi qu'un service résidentiel et un service d'accueil de jour pour adultes porteurs d'un handicap. Ses activités sont réparties sur six sites (Bouge, Gembloux, Longchamps, Salzennes, Seilles et Vedrin).

Plus de 650 membres du personnel prennent soin quotidiennement des résidents dans le but de leur assurer un confort médical, psychologique, social et humain, animés par les valeurs de l'entreprise : respect – bien-être – autonomie – expertise.

Dans le cadre du développement de ses activités, l'ASBL recrute actuellement pour son site des Centre d'Accueil de Bouge à Namur :

Un(e) Ergothérapeute

Type de contrat	Contrat de remplacement
Régime de travail	28,5h semaine
Lieu de travail	Bouge (derrière la Clinique Saint-Luc)
Mission	<p>Elaborer et exécuter le plan de traitement ergothérapeutique pour des résidents souffrant de problèmes dans leur fonctionnement quotidien, afin d'améliorer leur autonomie et de développer et/ou de maintenir leurs acquis.</p> <p>Responsabilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir des diagnostics ergothérapeutiques chez des résidents concernant des problèmes dans leur fonctionnement quotidien. • Effectuer des examens et mener une observation de longue durée pour constater les aptitudes, identifier les limites psycho-sociales ou les troubles et rechercher la cause du problème. • Evaluer les résultats des examens et de l'observation et établir un diagnostic ergothérapeutique. • Déterminer le traitement ou le plan de traitement ergothérapeutique optimal dans le cadre de la concertation multidisciplinaire. • Informer les résidents à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie conseillée.

	<p>Traiter les patients/résidents et suivre leur évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le plan de traitement ergothérapeutique en concertation avec l'équipe multidisciplinaire et en tenant compte des psychopathologies spécifiques des résidents et de leur traitement global. • Offrir des activités spécifiques et diversifiées qui sont adaptées aux possibilités des résidents et qui favorisent le développement et/ou le maintien des acquis des patients. • Organiser des activités de groupe ou individuelles qui concernent la vie quotidienne, les loisirs, les activités productives etc. en tenant compte des demandes et des besoins des résidents attribués. • Préparer les résidents en collaboration avec le Service Social pour leur sortie de l'institution, le cas échéant. • Motiver les résidents à travailler à leurs problèmes ou leurs limites psychosociales en menant des entretiens avec eux, en écoutant leurs préoccupations et en les soutenant. • Evaluer régulièrement les effets du plan de traitement et effectuer des ajustements éventuels sur base de la concertation de travail. • Conseiller et informer toutes les parties concernées de l'évolution des résidents. • Donner des conseils pour l'achat de matériel pour les ateliers. • Assurer l'organisation logistique des activités (local, matériel). <p>Faire le suivi administratif des traitements effectués</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir à jour un rapport sur chaque traitement effectué. • Rédiger des rapports concernant l'évolution des résidents. • Compléter les dossiers des résidents afin de favoriser la réalisation de leurs projets. <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relais des informations pertinentes au supérieur hiérarchique. • Relais des informations entre les différents intervenants autour des résidents. • Discuter avec les résidents et leurs proches. • Se concerter avec les collègues en ce qui concerne l'organisation journalière du travail. • Prendre connaissance des informations à chaque prise de service
<p>Profil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme légal : bachelier en ergothérapie. • Connaissance des outils informatiques. • Qualités d'organisation et d'autonomie. • Possède des aptitudes pédagogiques à l'écoute et à la communication orale ou écrite.

Les candidatures sont à adresser à Laurent Jacquet, Directeur, par mail à l'adresse suivante : l.jacquet@cab.acsol.be